Sujet : [INTERNET] Contre le projet d'éoliennes à Gourvillette
De : Marie BAUDRY <paris.marie@yahoo.fr>
Date : 15/04/2019 11:32
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr
Copie à : BAUDRY Jean <baudry_jean@yahoo.fr>, Odile Baudry <odile.baudry@free.fr>

Bonjour,

Je souhaite manifester mon opposition au projet d'éoliennes sur le village de Gourvillette. En effet, mes parents habitent ce petit village entouré par la nature (5 rue du château d'eau). Etant particulièrement attentive à l'environnement et au cadre de vie, je considère que ce projet nuit gravement à la tranquillité des riverains (pollution sonore) et à la protection de la nature puisqu'il représente un danger pour des espèces migratoires comme les outardes canepetières.
Je vous remercie de considérer les avis s'opposant à ce projet et d'étudier un emplacement plus adéquat pour implanter cette production d'énergie renouvelable.
Bien à vous.
Marie BAUDRY

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : Linda Atherstone <atherstonelinda@gmail.com>
Date : 15/04/2019 12:36
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Cher Monsieur,

Nous vivons à Beauvais Sur Matha et souhaitons inscrire notre protestation aux plans visant à recouvrir notre campagne de parcs éoliens.

Ces parcs éoliens vont décimer l'environnement qui constitue une caractéristique fondamentale de cette zone de conservation et causer des dommages irréparables à la faune, en particulier aux espèces d'oiseaux rares et migratrices.

Laissez seul la pollution visuelle qui dominera l'horizon pour toujours.

Nous vous exhortons à réexaminer les plans et à mettre l'environnement et la conservation en premier et non en dernier.

Cordialement,

Paul et Linda Atherstone

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : TIM BADDELEY <timbaddeley@btinternet.com>
Date : 16/04/2019 09:15
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

18 rue de la Croix

17490 Gourvillette

Je possède une propriété à Gourvillette depuis 2003. Depuis mon déménagement, j'ai encour

Je ne suis pas convaincu que vous le fassiez parce que vous vous souciez de l'environnement

Si vous voulez que votre région survive économiquement, vous devez penser plus intelligem:

Cordialement votre,

M. Baddeley Timothy

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : TIM BADDELEY <timbaddeley@btinternet.com>
Date : 16/04/2019 11:19
Pour : "pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr" <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

18 rue de la criox

17490

Gourvillette

Charente Maritime

La désolation engendre la désolation

J'ai une maison à Gourvillette depuis 2002 et je la visite pendant tout l'été et pendant les vacances de Pâques. Mes amis et ma famille le visitent 3 mois par an. C'est une partie importante de nos vies.

J'ai acheté la maison et l'ai rénovée à cause de la population locale, qui est vraiment accueillante, de la beauté de la campagne et de la faune et la flore qui l'entourent. Je suis chargé de cours à l'université et je viens d'une ville pour passer mes vacances en compagnie de mes amis et de ma famille dans la beauté de la campagne française parmi les Français. Nous sommes francophiles.

Je n'approuve pas les parcs éoliens, ni économiquement ni écologiquement.

Je n'ai aucune assurance quant à qui est susceptible de payer pour leur démantèlement quand ils seront en fin de vie. Je souhaite être informé des noms des personnes responsables de la sécurité des éoliennes et de leur démantèlement finale: est-ce les propriétaires fonciers? La commune? Ou une entreprise anonyme qui sera vendue à une autre entreprise pour que personne ne sache plus rien? La responsabilité doit être très claire, car les gens ne font pas confiance ni aux grandes entreprises ni à leurs politiciens pour s'occuper d'eux.

J'apporte en Charente Maritime tout mon argent disponible. C'est de l'argent gagné, sur lequel je paie des impôts en Angleterre et que je dépense en France, que ce soit dans des entreprises locales ou dans la rénovation et l'entretien de ma propriété. Ma famille et mes amis apportent et dépensent également de l'argent dans la région. Sur plusieurs

décennies, cela représente un bon revenu fiable pour la Charente Maritime. Je partirai quand il y aura des éoliennes dans la région, comme feront également d'autres comme moi. La famille et les amis qui font partie de ma vie ne visiteront plus la région. Au lieu de cela, nous visiterons d'autres plus belles régions d'Europe qui n'ont pas été endommagées par les éoliennes bruyantes et nuisibles à la paix.

Les gens viennent en Charente Maritime pour son climat et ses beaux villages médiévaux préservés. C'est votre trésor, pas les profits qu'en retireront des multinationaux qui se moquent bien de Gourvillette ou des autres beaux endroits du même genre. Reste nous, qui verrons l'environnement endommagé par cette cupidité capitaliste.

Votre environnement et le tourisme sont inextricablement liés. Sans tourisme, les villages m

Si vous voulez faire quelque chose d'utile, vous devez alors nommer les responsables de cett

Deux familles anglaises ont quitté Gourvillette à cause des moulins à vent. Une famille vivait

Comme vous le savez, la population anglaise est assez nombreuse, mais, même si elle vit en l

Mme Baddeley Jane

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique.
De : "Fernand Maes" <fernand.maes@telenet.be>
Date : 17/04/2019 16:35
Pour : <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur l'enquêteur,

Veuillez trouver en annexe mes remarques.

Salutations distinguées.

Fernand Maes

Virus-free. www.avg.com

— FernandMaes.jpg

à M. le Commi

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : "Fernand Maes" <fernand.maes@[illegible]>
Date : 17/04/2019 16:35
Pour : [illegible]

Monsieur l'enquêteur,

Veuillez trouver en annexe mes remarques.

Salutations distinguées.

Fernand Maes

Vous-free www.[illegible]

Fernand Maes

Fernand & Viviane Maes-Sels
11, rue de Bellevue
17490 Gourvillette

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans nous avons acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille. On y est environ 5 mois par an.
On a dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de notre maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré.

En plus on serait gravement perturbé par le bruit des engins, pendant qu'on a investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement nous dérangerait beaucoup puisque de notre jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 27 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fernand Maes Viviane Sels

Fernand & Viviane Maes-Sels
11, rue de Bellevue
17490 Gourvillette

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans nous avons acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille. On y est environ 5 mois par an.
On a dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de notre maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré.

En plus on serait gravement perturbé par le bruit des engins, pendant qu'on a investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement nous dérangerait beaucoup puisque de notre jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 27 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Fernand Maes Viviane Sels

[redacted]

Raphael Maes
Herderstraat 37
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.
Ils ont dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritier cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Raphael Maes
fils de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gouvillette

—Pièce jointe: ——————————————

Raphael Maes
Herderstraat 37
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.
Ils ont dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritier cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Raphael Maes
fils de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gouvillette

Subject: [INTERNET] Gourvillette Enquete Publique
De : "Fernand Maes" <fernandmaes@[illegible]>
Date : 17/04/2019 14:37
Pour : geoffroy.grolli@[illegible]

Monsieur l'enquêteur,

Veuillez trouver en annexe mes remarques.

Salutations distinguées.

Rebecca Maes

Vina Fria www.vina.com

- Rebecca.jpg

Rebecca Maes
Pioenstraat 8
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.
Ils ont dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritière cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Rebecca Maes
fille de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gouvillette

R. Maes

-Pièce jointe :

[redacted]

[redacted]

Rebecca Maes
Pioenstraat 8
9000 Gent – Belgique

à M. le Commissaire Enqueteur.

Concerne : le projet d'éoliennes à Gourvillette

Monsieur,

Il y a bientôt 20 ans mes parents ont acheté une ancienne maison presque en ruine pour la restaurer afin de passer beaucoup de temps dans un endroit historique, un village très calme au milieu d'une nature paisible et tranquille.
Ils ont dépensé des dixaines de milliers d'euros pour transformer cette maison abandonnée en une maison confortable avec le plus grand respect pour la valeur historique en vue de l'église médiévale.

L'installation d'éoliennes au pied du village, à peine 700 mètres de leur maison ferait diminuer beaucoup la valeur ; le paysage, la vue sur le village serait défiguré. En qualité de futur héritière cela me concerne.

Ca me dérange que la vie de mes parents serait gravement perturbée par le bruit des engins, pendant qu'ils ont investi là-bas exactement pour vivre dans un endroit silencieux après avoir vécû dans une grande ville bruyante en Belgique. Le scintillement dérangerait beaucoup puisque dans le jardin on verrait les lames direction ouest.

L'installation des éoliennes fera un danger pour les oiseaux migrateurs, pour les chauves-souris et autres. Nous voulons que la nature soit respectée.

En Belgique on a des éoliennes depuis beaucoup d'années. On a vu que l'installation d'éoliennes est toujours déficitaire : elles ne peuvent exister qu'avec beaucoup de subventions, ce qui a fait monter le prix du kiloWatt en Belgique à 26 centimes. En France on a toujours un prix par kiloWatt vers les 9 centimes. Je suppose que la population de Gourvillette et autour ne serait pas content de voir tripler leur facture d'électricité.

Veuillez agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Rebecca Maes
fille de Fernand Maes et Viviane Sels, propriétaires à Gouvillette

R. Maes

Sujet : L'éolien en Vals de Saintonge - L'absence de débat démocratique continue avec l'assentiment de l'Etat ...
De : prefecture@charente-maritime.gouv.fr
Date : 17/04/2019 16:59
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Pour une administration exemplaire, préservons l'environnement.
N'imprimons que si nécessaire.

-------- Message transféré --------
Sujet :[INTERNET] L'éolien en Vals de Saintonge - L'absence de débat démocratique continue avec l'assentiment de l'Etat ...
Date : Tue, 16 Apr 2019 21:33:04 +0200
De :VLC Environnement <VLC.Environnement@free.fr>
Pour :'VLC Environnement' <VLC.Environnement@free.fr>

Communiqué de presse – VLC Environnement

Le 18 mars 2019, l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » a rencontré Madame la Maire de Villeneuve la Comtesse pour discuter de la troisième Zone Industrielle d'éoliennes sur la commune et dont l'enquête publique a débuté le 11 mars 2019 pour se clôturer le 12 avril 2019. A cette occasion, nous avons lui fait part du souhait de l'association de présenter le 13 avril 2019 aux Conseillers Municipaux hors Conseil Municipal, une vision alternative de cette troisième Zone Industrielle d'Eolienne (ZIE) en particulier sur les thèmes suivants :

- l'absence de nécessité d'agrandir les Zones Industrielles d'Eoliennes à Villeneuve la Comtesse,
- l'inutilité de produire autant d'électricité localement au regard des engagements du gouvernement sur l'éolien pour 2030,
- les impacts sur la vie de la commune, sur son patrimoine naturel ou bâti,
- les impacts paysager et faunistique,
- les impacts sur le tourisme,
- l'impact sur l'immobilier,
- la partialité de l'étude d'impact,
- les faiblesses des distances de sécurité,
- l'incompatibilité des éoliennes et de la réception des radios et télévision,
- l'absence de concertation entre d'ECM France Energie et de VOLKSWIND, les promoteurs éoliens des deux ZIE,
- les effets stroboscopiques non identifiés et non traités par le porteur de projet
- les insuffisances de l'analyse des bruits que devront supporter les habitants dans certains points de la commune tous les jours,
- les risques sur les baux emphytéotiques passés par les propriétaires terriens
- le démantèlement en fin de vie des éoliennes
- etc ...

Madame la Maire de Villeneuve la Comtesse, trônant sous une maquette d'éolienne et visiblement mal à l'aise, a expliqué que ce n'était pas facile, qu'il fallait être juste et équilibré, rester dans la légalité... Elle a finalement proposé de se renseigner.

Le lundi 8 avril 2019, soit trois semaines plus tard, Madame la Maire, rappelle enfin pour dire qu'elle ne savait pas et qu'elle répondrait le mercredi suivant. L'association VLC Environnement a alors appelé la sous-préfecture de Saint Jean d'Angely et s'est entretenue avec le Secrétaire Général de la sous-préfecture, qui s'est prononcé favorable à l'initiative de VLC Environnement... Enfin, le mercredi 10 avril 2019, Madame la Maire de Villeneuve la Comtesse contacte l'association pour lui opposer une fin de non-recevoir non justifiée. De quoi avait-elle peur ? De qui ? Sous la pression de qui ? Pour servir quels intérêts ? An nom de quel arrêté, décret, loi ? **Aucune loi n'interdit à un citoyen ou une association de se présenter en intervenant libre sur un sujet d'intérêt général pour la commune devant les Conseillers Municipaux (intervention hors Conseil Municipal). Les promoteurs le font bien en harcelant les Mairies pour vendre leurs éoliennes !** L'association VLC Environnement a alors rappelé de nombreuses fois la sous-préfecture de Charente Maritime. Les messages déposés au secrétariat et les message envoyés à Madame la Sous-préfète (*) sont finalement restés sans réponse, malgré plusieurs engagements verbaux assurant que Madame la Sous-préfète rappellerait l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » ...

L'éolien en Vals de Saintonge, l'absence de démocratie continue... (Voir en annexe la lettre adressée au Préfet de Charente Maritime concernant l'ouverture de l'enquête publique pour cette troisième zone industrielle alors que deux autres ZIE ont été acceptées et sont en attente de construction). Les promoteurs éoliens ont toute puissance sur le sujet, ils peuvent :

- imposer leur vision au Gouvernement, à l'Assemblée Nationale et au Sénat, etc...
- raconter des mensonges,
- banaliser les impacts des éoliennes sur le pays,
- passer des contrats léonins avec les agriculteurs,
- envoyer des lettres de menace,
- acheter tout ce qui est sur leur passage,
- etc ...

mais une association sans moyen qui se propose d'expliquer le vrai visage de l'éolien, de ses promoteurs et les impacts des éoliennes sur la commune est censurée par la Mairie avec l'approbation passive des sous-préfecture et préfecture.

On rappelle que le promoteur VOLSKWIND a caché le projet dont on parle pendant 6 ans de 2011 à 2017, que ce projet a été imposé à la population sans pouvoir d'influence sur le projet, etc... Le dossier n'a été disponible au public qu'en 2019, soit 8 ans plus tard lors de l'enquête publique. Cette enquête publique dure seulement 5 semaines au cours desquelles, pour comprendre le projet, il est nécessaire de lire un dossier de plus d'un millier de pages...

L'ordre du jour du Conseil Municipal de Villeneuve la Comtesse du 15 avril 2019 précise : *« Délibération : avis du conseil municipal concernant le projet d'énergie éolienne de Villeneuve la Comtesse et Vergné – Ferme des Terres du Pré René (Note de synthèse adresse aux conseillers municipaux ».* On ne sait pas qui a fait la note de synthèse ? Le promoteur éolien, sans doute? Pourquoi fallait-il se précipiter pour délibérer ? Le temps d'un débat serein n'est-il pas enfin venu ? Le Conseil Municipal de Villeneuve la Comtesse s'est prononcé (**), lundi 15 avril 2019, à l'issue de l'enquête publique sans aucune forme de débat contradictoire. Le processus démocratique est une nouvelle fois bafoué avec l'assentiment de l'Etat qui, sur ce sujet, ne prend systématiquement jamais la défense de la population. Il est vrai que 8 000 éoliennes de plus en France d'ici 2030, l'ambition du gouvernement, représente 36 Milliard d'€uro, (36 000 000 000 €) d'investissements (***) qui rapporteront après amortissement de l'investissement environ 288 Milliard d' €uro, (288 000 000 000 €) soit 8 fois plus sur les 20 années qui suivront.

La dictature dogmatique de l'éolien continue... Si les Conseillers Municipaux pouvaient enfin comprendre qu'ils sont le jouet des promoteurs éoliens, que les mairies ne reçoivent que

des miettes de ce fabuleux business financier et qu'elles devront en assumer tous les désavantages sur leur commune ...

Michel SOULARD
Président

(*) Voir ci-dessous le message envoyé à la Préfecture par VLC Environnement et resté sans réponse.
(**) La décision du Conseil Municipal n'est pas connue à l'heure de diffusion de ce communique de presse
(***) Il est communément admis que l'investissement pour une éolienne est d' 1,5 M€ par MW installé et la puissance moyenne des éoliennes est aujourd'hui supérieur à 3 Méga Watt.

De : VLC Environnement [mailto:VLC.Environnement@free.fr]
Envoyé : mercredi 10 avril 2019 17:35
À : 'SP-Saint-Jean-d-Angely@Charente-Maritime.gouv.fr'
Cc : 'Lionel.Quillet@charente-maritime.fr'; 'President17@charente-maritime.fr'
Objet : Eolien industriel à VIC - Demande d'expression libre, vendredi prochain 12 avril 2019, aux membres du Conseil Municipal de Villeneuve la Comtesse

Madame la Sous-préfète de Saint Jean d'Angely
Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai fait une demande auprès de madame la Maire de Villeneuve la Comtesse pour pouvoir exprimer, vendredi prochain 12 avril 2019, devant les membres du Conseil Municipal mais hors Conseil Municipal l'avis de l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement » représentant une partie des habitants de Villeneuve la Comtesse et des environs sur le troisième projet de zone industrielle d'éoliennes sur la commune portée par le société VOLKSWIND.

Je viens de me voir opposer une fin de non recevoir. J'aimerai m'entretenir avec vous de cette situation qui ne me parait pas normale au regard du débat démocratique. Puis-je vous contacter jeudi matin en début de matinée ? Mon téléphone est le 06 08 74 04 92.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Madame la Sous Préfète, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de mes respectueuses salutations.

Michel SOULARD
Président VLC Environnement

Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes :

190301 Lettre au Prefet.pdf 30 octets

Villeneuve la Comtesse Environnement
51 route départementale 150, 17 330 Villeneuve la Comtesse
Association loi 1901– J.O. du 17 novembre 2011
Association de protection de l'environnement, du patrimoine bâti et naturel et des habitants
de l'Aunis et de la Saintonge en Charente Maritime.

VLC.Environnement@free.fr
06 08 74 04 92

Lettre recommandée avec Accusé de Réception

A l' attention de Monsieur Fabrice RIGOULET-ROZE, préfet de la Charente-Maritime,

Objet: Demande d'un moratoire sur l'ouverture d'une enquête publique pour l' installation d'une troisième Zone Industrielle d' Eoliennes à Villeneuve La Comtesse.

Villeneuve la Comtesse, le 1er mars 2019,

Monsieur le Préfet de Charente Maritime,

en tant que président de l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement », je vous présente la situation inacceptable et insupportable de l'éolien industriel autour de Villeneuve la Comtesse (17 330).

En 2013, Madame Béatrice ABOLLIVIER, préfète de Charente Maritime, lançait une enquête publique pour la création d'une première zone industrielle de 7 éoliennes de 130 m de hauteur à l'ouest de Villeneuve la Comtesse:

- la population locale s'était exprimée et plus de 250 personnes avaient signifié leur opposition à ce projet en particulier pour ne pas dénaturer l'environnement du Château de Villeneuve la Comtesse,
- l' Enquête Publique avait conduit le Commissaire Enquêteur à se prononcer contre ce projet,
- la Commission Départementale de la Nature, des Paysage et des Sites (CDNPS) s'était également prononcée contre,
- La Direction des Affaires Culturelles s'était prononcée contre,
- La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), La Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France (SPPEF) s'étaient également prononcées contre,
- ...

Il n'y a eu aucune participation du public, puisque le projet a été imposé à la population. Ni vos services, ni la Mairie de Villeneuve la Comtesse, ni le promoteur éolien n'ont pris la peine d'informer objectivement par des réunions publiques. Ensuite, l'Enquête Publique s'est déroulée sans aucun pouvoir de participation du public puisqu'on l'a mis devant le fait accompli d'un projet terminé. Les avis étaient très majoritairement négatifs et malgré cela, Madame Béatrice ABOLLIVIER a donné son accord ignorant totalement les avis. Les effets de cette décision à l'encontre des avis négatifs sont multiples et on peut se poser les questions suivantes:

- si l'avis de la population n'a pas d'importance et n'est pas pris en compte, pourquoi la population continuerait-elle à participer aux Enquêtes Publiques ?
- pourquoi continuer à subventionner des Services Publics dont l'avis n' a pas d'importance ?
- pourquoi a-t-on pu laisser les promoteurs éoliens envoyer des lettres de menace aux associations de protection de leur commune?
- où est la Démocratie Participative tant mise en avant par l'Europe ?
- ...

En 2014, Madame Béatrice ABOLLIVIER, lancent une nouvelle enquête publique pour la création d'une deuxième zone industrielle de 6 éoliennes de 130 m de hauteur à l'est de Villeneuve la Comtesse, sur les communes de Villeneuve la Comtesse et de Coivert. Il y a eu une plus faible participation du public ... La

population ayant compris que son avis ne comptait pas, n'a quasiment pas participé à l'Enquête Publique. La même situation et les mêmes effets ont été observés avec les deux zones industrielles d'Antezant La Chapelle (17 400) et Antezant La Chapelle / Saint Pardoult.

Pourtant Madame Béatrice ABOLLIVIER, en quittant ces fonctions en octobre 2015, avait déclaré au journal Sud-Ouest « *Moi, mon maître mot, c'est l'équilibre. Pour l'éolien par exemple, on s'aperçoit qu'à force d'accumuler les dossiers, on arrive à un niveau de saturation. On les regarde un par un, or si, en effet, un projet peut ne pas avoir d'impact, l'accumulation en aura. On doit arriver à travailler autrement* ». C'était en 2015, nous pensions à une ouverture vers une autre façon de travailler et à une sensibilisation des Pouvoirs Publics sur les impacts de l'accumulation...

Cela n'a pas empêché Monsieur Eric JALON, le nouveau Préfet de Charente Maritime, dès son arrivée de donner son accord pour cette deuxième zone industrielle à Villeneuve la Comtesse. Résultat : 13 éoliennes acceptées. Non résignée, la population s'est organisée pour déposer des recours au Tribunal Administratif de Poitiers, puis des appels à Bordeaux. Malheureusement, elle n'a pas été entendue. La construction de ces 13 éoliennes industrielles commencera probablement vers septembre 2019

Ces 13 éoliennes industrielles ne sont pas encore construites que nous apprenons, très récemment, que vous engagez une nouvelle enquête publique pour un troisième projet de zone industrielle de 5 éoliennes de 180 m de hauteur encore plus proche du village. La commune de Villeneuve la Comtesse va devenir la commune la plus envahie du département de Charente Maritime avec 18 éoliennes. Où est le rôle régulateur des services de l'état ? Y-a-t-il eu une participation du public à ce projet ? Comment juger un nouveau projet sans avoir a minima observé les effets des deux premiers ? Quelle sera la valeur de l'enquête publique ?

Les industriels de l'éolien ont fait modifier les lois à leur avantage au détriment de la population (réduction du délai de recours, suppression d'un degré de juridiction, etc...). 70% des projets éoliens font l'objet de recours, ce qui montre l'inacceptabilité de cette industrialisation des zones rurales. La colère gronde dans nos campagnes parce qu'en imposant l'éolien de cette façon, on méprise sa population; en 2015, notre association l'avait déjà signalé à Madame Magali SELLES, Sous-Préfète de Rochefort, alors en charge de l'éolien en Charente Maritime.

Ouvrir une enquête publique pour une troisième zone industrielle d'éoliennes, alors que les deux premières ne sont pas encore construites, n'est pas raisonnable; en conséquence, je vous demande un moratoire sur l'ouverture de cette enquête publique tant que la population ne pourra juger pleinement de la réalité de deux premières zones industrielles construites.

Vous remerciant à l'avance, veuillez agréer, Monsieur le Préfet de Charente Maritime, l'expression de mes respectueuses salutations.

Michel SOULARD
Président de l'association « Villeneuve la Comtesse Environnement »

Copie simple à:
Monsieur Pierre-Emmanuel PORTERET, Secrétaire Général de la Préfecture de Charente Maritime
Madame Laure TROTIN, Sous-Préfète de Saint Jean D' Angely
Monsieur Dominique BUSSEREAU, Président du Conseil Régional de Charente Maritime,
Monsieur Lionel QUILLET, Directeur de l'Observatoire de l'Eolien en Charente Maritime,
Madame Corine IMBERT, Sénatrice de Charente Maritime,
Monsieur Jean-Philippe ARDOUIN , Député de la Troisième circonscription de Charente Maritime,
Monsieur Jean-Claude GODINEAU, Président de la Communauté de Communes des Vals de Saintonge
Madame Anne STANGHELINI, Maire de Villeneuve la Comtesse
Monsieur Dominique BRUCHET Président de la Fédération STOP EOLIEN 17
La presse locale et nationale
Le public

Sujet : [INTERNET] soutien projet éolien
De : Isabelle Paire <isabelle.paire@univ-lr.fr>
Date : 17/04/2019 18:49
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

à l'intention de M. le commissaire enquêteur
Je souhaite apporter ce message de soutien au projet éolien programmé près de Surgères.
Il me parait en effet important que la France développe cette source d'énergie. Notre région est pour l'instant peu dotée de tels équipements, et elle peut tout à fait accepter de dédier quelques surfaces à la démarche de développement de l'éolien.
Cordialement.
Isabelle Pairé

Sujet : [INTERNET] Enquete Publique - GOURVILLETTE
De : Stephen Tobin <halfinheaven24@gmail.com>
Date : 18/04/2019 12:29
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

N. 6, rue de l'Ancienne Bascule,

17490 *GOURVILLETTE,*

. 00 33 (0) 5 46 58 27 59 .
Email: HalfinHeaven24@gmail.com

M. Commissaire Enqueteur.

Avril 18, 2019.

Cher Monsieur,
Enquêt Publique Projet Éoliennes Gourvillette

Pour atténuer les effets néfastes des infrasons sur les populations voisines, l'Académie Nationale de Médecine a déclaré qu'aucune éolienne ne devrait être située à moins de dix mètres par mètre de hauteur de l'installation à l'habitation la plus proche. Sur cette base, le parc éolien proposé pour Gourvillette devrait être situé à un kilomètre et demi au minimum. Ensuite, lorsque la proposition concernant ce parc éolien a été annoncée, le ministre des Énergies renouvelables a assuré le public qu'aucune éolienne ne serait installée à moins d'un kilomètre de l'habitation - une déclaration que j'ai moi-même entendue de la bouche de cette femme.

Il est maintenant clair que le parc éolien prévu pour notre village ne sera qu'à sept cents mètres des maisons et, de plus, directement sur le sentier des vents dominants, ce qui ne peut qu'exacerber les effets secondaires néfastes.

Je considère cela comme une trahison scandaleuse envers notre communauté, une violation qui aura de graves répercussions sur notre bien-être, en particulier parmi les résidents plus âgés qui seraient les plus touchés par un tel préjudice. Des preuves alarmantes sont même apparues d'une augmentation notable du nombre de suicides parmi ces personnes.

Je suis également choqué par la réticence des autorités à envisager les effets néfastes que ces turbines peuvent avoir sur la vie des oiseaux dans une zone de protection de la faune créée il y a quelques années. Malgré la paresse apparente de leur rotation, les extrémités des pales peuvent parcourir plus de 300 km / h. et on sait maintenant que les turbines sur une voie de migration - ce qui est le cas ici - peuvent tuer jusqu'à 400 oiseaux et chauves-souris en une seule année. Les rapaces, qui passent la majeure partie de leur vie haut dans le ciel à la recherche de proies sur le sol et abondent dans cette région, sont particulièrement touchés. Cela entraîne à son tour une croissance rapide de la population de rongeurs mangeant des cultures, ainsi que de nécrophages charognards mangeant des charognes qui se nourrissent des restes d'oiseaux.

Il y a bien sûr d'autres aspects négatifs pour ces installations, mais compte tenu de la gravité de ces deux problèmes en particulier, je ne vois pas comment l'imposition d'une série d'éoliennes peut être considérée comme un développement positif. Au contraire, cela causera de graves dommages aux habitants de notre village et au paysage environnant.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Stephen TOBIN

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique-Gourvillette
De : Jean-Louis SABRAS <jean-josabras@orange.fr>
Date : 18/04/2019 16:36
Pour : Pref-envir-pref17 <pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr>

Monsieur Commissaire Enquêteur,

Par ce mail nous exprimons notre désaccord du projet de l'instatallation des éoliennes à moins de 10kms de Matha:

1) Prolifération des projets éoliens dans cette zone

2) Impacts sur la faune, la flore, les migrateurs, rapaces, chauves souris et oiseaux en voie de disparition

3) Impacts sur la santé, polutions,visuelles, sonores.....

- Eglise de Beauvais sur Matha en partie protégé et classé Monuments Historiques ainsi que l'église de Gourvillette et Haimps

4) Impacts environnementaux

5) Trop grande proximité des habitations

6) Baisse de la valeur de nos propriétés

Mr et Mme Sabras à Beauvais sur Matha

Sujet : [INTERNET] Gourvillette Projet
De : Kathy Fortescue <kathy.fortescue@orange.fr>
Date : 18/04/2019 18:19
Pour : pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr

Monsieur le Commissaire Enquéteur

J'habite au Logis de Bresdon, 4 Impasse des Tilleuls, Vinerville Bas, 17490 Bresdon depuis 11 ans. Nous avons choisi a vivre dans ce beau endroit a cause de la tranquilité, la nature et les belles vues.

Je suis contre les 4 éoliennes a Gourvillette parce que:

- il y a trop de projets éoliens dans la région.

-il y a un danger pour les oiseaux migrateurs.

- elles serons trop proche des habitations.

- Il sera un impact de la valeur de notre propriété

- il sera un impact du nombre de touristes dans la région car les éoliennes déparent la vue idyllique.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mme Kathleen FORTESCUE

-